



IMPACT DE LA MIGRATION INTERNATIONALE SUR LE DEVELOPPEMENT AU MAROC

Résultats de l'Enquête de 2013

Résumé exécutif

B.Hamdouch et M.Mghari¹

**Pour le Ministère Chargé des Marocains Résidant
à l'Etranger et des Affaires de la Migration**

**Avec le soutien de l'Organisation
Internationale pour les Migrations**

¹ Les résultats, les idées et les recommandations qui figurent dans cette étude sont ceux des auteurs et ne représentent en aucune façon les opinions du Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration ou celles de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

L'objet principal de cette étude est de saisir et mesurer l'impact de la migration internationale sur le développement du Maroc, en vue d'une meilleure connaissance dans le temps, et de servir d'évidence à des fins politiques et stratégiques. Cependant, comme le contexte dans lequel est menée l'enquête est marqué par la crise économique mondiale et des crises politiques dans la région, nous serons amenés forcément à voir dans quelle mesure elles affectent la migration internationale et ses effets sur le développement du Maroc.

Ainsi le contexte dans lequel est fait ce travail est marqué par la crise économique mondiale qui dure depuis six ans et, sur le plan régional, par ce qu'on a appelé les « printemps arabes », depuis trois ans, sans parler des troubles sociopolitiques qui affectent les pays subsahariens. Ce qui montre l'intérêt de cette étude, après ces événements qui n'ont pas manqué d'avoir une incidence sur la migration internationale dans la région, et particulièrement au Maroc. Autre hasard du calendrier, le déroulement de l'enquête sur le terrain a coïncidé avec le lancement en septembre 2013 d'une nouvelle politique migratoire au Maroc, qui tient compte du fait que le Maroc n'est plus seulement un pays d'émigration, mais devient aussi un pays d'immigration. C'est une politique plus humaine et soucieuse des droits humains et de l'intégration socio-économique des immigrants ; une politique aussi plus large qui tient compte de tous les flux migratoires (départs, retours et immigration).

La migration internationale est à l'ordre du jour de nombreux calendriers nationaux, régionaux et internationaux, surtout depuis le début de la crise économique mondiale en 2008 et les troubles qui ont frappé récemment certains pays dont des pays de la région, des pays arabes et des pays subsahariens. Elle a de fortes chances de le rester encore au moins dans le futur proche.

Se pose alors la question de l'effet de la crise économique mondiale et des crises politiques de pays de la région Sud-méditerranée-Sahel sur la migration internationale. Les travaux sur la question sont rares et limités, car ces crises ne sont pas encore terminées et n'ont pas encore produit tous leurs effets.

La revue de littérature donne un éclairage à la problématique de la migration et du développement, particulièrement au Maroc, situe cette étude dans une perspective et permet quelques comparaisons, mais là s'arrête son utilité à cause du contexte nouveau créé par la crise économique et les crises politiques dans la région.

Une des questions importantes qui nous accompagnera tout au long de cette étude - et qui servira de trame- concerne la migration internationale et ses effets sur le développement du Maroc dans un contexte de crises: s'agit-il de la poursuite et de l'évolution de phénomènes antérieurs ou bien de ruptures, de la naissance et de la consolidation de nouveaux ?

Une enquête nationale a été menée spécialement à cet effet. Elle a ciblé un échantillon de 1200 ménages, représentatif de toutes les régions du Maroc, répartis entre ménages avec MRE, ménages avec migrants de retour, ménages avec immigrants et ménages sans migrants. L'échantillon final est de 1234 ménages dont 658 ménages avec des MRE (comprenant 1043 MRE), 228 ménages avec des migrants de retour (comprenant 319 migrants de retour), 105 ménages avec des immigrants (comprenant 148 immigrants) et 243 ménages sans migrants.

En plus de l'enquête quantitative, des entretiens qualitatifs approfondis ont été réalisés auprès de quarante quatre personnes clés impliquées dans la question migratoire (migrants,

administrations et autres organismes publics, associations, organisations internationales, chercheurs...)

Quels sont les principaux résultats de l'enquête ? Quelles recommandations peut-on faire à l'issue de l'étude ?

1-Principaux résultats

1.1 Les profils des migrants différents.

-Les Marocains résidant à l'étranger

La structure par sexe des MRE fait ressortir une prédominance de la migration masculine (67,3%). Ce constat prévaut surtout dans les nouveaux pays européens d'immigration des marocains. Le projet migratoire intéresse surtout les jeunes adultes, l'âge moyen des 1043 MRE est de 40 ans et 71,8% ont moins de 45 ans. Les MRE des pays d'Amérique du nord et des nouveaux pays européens d'immigration sont relativement plus jeunes.

Ils sont plus instruits, ceux ayant fréquenté l'enseignement supérieur représentent 12,5%. Toutefois, les plus instruits sont drainés plus par les pays d'Amérique du Nord que par l'Europe et les pays arabes.

Les enfants du chef de ménage constituent les membres du ménage les plus susceptibles de s'expatrier, plus parmi les MRE à destination des pays d'Amérique du Nord et des nouveaux pays européens d'immigration que parmi ceux des anciens pays européens d'immigration et des pays arabes.

Le gros des MRE est parti récemment puisque plus de six MRE sur dix (62%) sont partis à partir des années 2000. La migration encore plus récente, après le début de la crise économique en 2008, s'est surtout dirigée vers les pays d'Amérique du Nord et les pays arabes.

-Les migrants de retour

De façon globale, les données sur les migrants de retour enquêtés montrent une nette prédominance des hommes (87,8%). Ce déficit de femmes est relativement plus important parmi les migrants de retour en provenance des anciens pays européens d'immigration (8,1% de femmes) et les nouveaux pays européens d'immigration (12,6% de femmes). Ceci est dû au fait que les premières vagues d'émigration étaient quasi-exclusivement masculines ; plus tard vers les nouveaux pays aussi, s'agissant principalement de migration irrégulière.

Ceux qui retournent sont relativement jeunes, ou en tout cas en plein âge de travailler. Ceux ayant séjourné dans les anciens pays européens d'immigration sont relativement plus âgés.

Trois quart des migrants de retour sont mariés (75,1%), 16,8% sont célibataires, 6,7% divorcés et enfin, 1,4% veufs.

Un peu plus du tiers des migrants de retour, soit 37,2% avaient atteint le niveau secondaire ou universitaire et la part des sans niveau scolaire s'établit dans l'ensemble à 40,9%. La part de ceux ayant atteint le niveau primaire s'élève à 20,1%.

Les migrants réinstallés se caractérisaient avant le départ à l'étranger par une proportion relativement importante d'actifs occupés (61,5%). Ceux qui étaient au chômage représentaient 21,2%. Le reste, soit 13,3%, étaient des inactifs, composés pour plus de moitié d'étudiants (6,7%).

Les indépendants concernaient beaucoup plus les ressortissants des autres pays (32%) et des nouveaux pays européens d'immigration (31,3%) plutôt que les anciens pays européens d'immigration (18%).

Par secteur d'activité, près de 30% travaillaient dans le secteur primaire, principalement l'agriculture. Vient en seconde position le secteur du commerce de gros et de détail avec 20,8%. Le secteur de l'industrie et artisanat assurait de l'emploi à 11,1%, suivi par celui des services avec 8,7% et enfin, le bâtiment avec 8%. Les autres secteurs ne dépassaient pas les 4,8%.

Un peu plus de la moitié des migrants de retour était partie à partir des années 2000 (53,3%) contre 46,8% avant dont près de 24% étaient partis avant les années 1990 et 22,6% pendant la décennie 1990-1999.

Il faut noter aussi que le quart (25,2%) des migrants de retour était parti récemment, après 2008, malgré les effets décourageant de la crise économique.

La proportion des retours s'est accélérée durant la dernière décennie : 57,6% sont rentrés après 2008, en raison de la crise économique, 16,7% avaient eu lieu durant la période précédant la crise, soit 2004-2007, auxquels il faut ajouter 10,7% dans les années 2000-2003, et seulement 8,3% durant la décennie 1990-1999 et 6,6% avant les années 1990.

Le retour des migrants en provenance des nouveaux pays européens d'immigration et qui sont plus touchés par la crise, est concentré le plus au niveau de la période après 2008 (68,4% contre 45,3% pour les anciens pays européens d'immigration).

La majorité des retours est constituée de personnes qui étaient insérées professionnellement dans le pays d'accueil avant le retour: 49,1% des individus disposaient d'un emploi (37,5% de salariés, 11,2% d'indépendants, 0,2% d'employeurs et la même proportion d'apprentis) contre 26,9% de retraités, 11,8% de chômeurs, 1,4% d'étudiants et enfin 10,7% d'autres inactifs.

Les indépendants sont relativement prépondérants dans les nouveaux pays européens d'immigration (24,7%), tandis que les chômeurs sont relativement moins fréquents dans les anciens pays européens d'immigration: 5,4% contre 16,7% (et 24,5% pour les autres groupes de pays, qui sont aussi d'immigration marocaine relativement récente). En revanche, les retraités sont plus nombreux dans les anciens pays européens d'immigration : 49,1% contre 6% pour les nouveaux.

Le statut professionnel des migrants de retour, depuis leur départ du Maroc jusqu'à leur retour, a connu une évolution positive significative. Signe de cette évolution, la diminution de la part des personnes travaillant en tant que salariés et de celle des chômeurs d'une part, et d'autre part, l'augmentation substantielle de celle des indépendants et des retraités.

Près de 15% des migrants de retour disent avoir obtenu un diplôme à l'étranger. Le séjour dans les anciens pays européens d'immigration a relativement plus bénéficié aux migrants que dans les nouveaux et les autres pays. Les personnes ayant fait des études à l'étranger ont surtout accédé au niveau supérieur, dans une proportion sensiblement élevée d'environ 17,5%.

-Les immigrants

L'Europe est la principale région d'origine des immigrants installés au Maroc (50%). Parmi les pays européens, la France est le premier pays pourvoyeur d'immigrants au Maroc, avec 35,1%, puis l'Espagne et l'Italie. L'Afrique se place en seconde position avec 27,7% des immigrants dont 8,1% de Congolais, 4,7% de Sénégalais, 3,4% de Maliens et 3,4% de

Nigériens. Enfin, les pays arabes et les autres pays constituent la troisième région de provenance des immigrants en contribuant avec 22,3% à leur volume global dont 13,5% sont syriens.

Le profil sociodémographique des immigrants fait ressortir une supériorité numérique des hommes (66,2%). Les hommes sont plus prépondérants parmi les immigrants subsahariens (70,7%) et parmi ceux des pays arabes et autres (66,7%) que parmi les Européens (63,5%).

L'âge des immigrants au Maroc reflète une pyramide d'âge jeune et oscille entre 18 et 84 ans. L'âge moyen se situe à 46,7 ans (58,1 ans pour les Européens, 32,4 ans pour les Subsahariens et 39 ans pour les Arabes et autres). Cette jeunesse des immigrants est surtout le fait des immigrants subsahariens (87,8% ont moins de 45 ans) et dans une moindre mesure des Arabes et autres (69,7%) que des Européens (17,6% des moins de 45 ans).

Un peu plus d'un immigrant sur deux (54 %) est marié au moment de l'enquête, moins du tiers (31,8%) sont célibataires, 10% divorcés et 4% veufs.

S'agissant du niveau d'instruction, les immigrants sont en majorité d'un niveau élevé. Les proportions d'immigrants ayant atteint les niveaux d'instruction secondaire et supérieur (respectivement 38,1 % et 46,9 %) sont nettement plus élevées que celles sans niveau d'éducation (4,1%) et celles ayant atteint le niveau primaire (10,9%) et bien plus élevées que celles des migrants marocains et encore plus de la population marocaine.

Par pays de provenance on constate que les immigrants les plus instruits proviennent plus des pays européens que des pays africains et des pays arabes et autres ; respectivement 59,4%, 37,5% et 30,3% ont fréquenté le supérieur.

La répartition des immigrants selon la principale activité au cours de la semaine précédant l'enquête révèle que c'est le statut d'indépendant qui prédomine au niveau global, puisqu'il concerne un peu plus de 29,7% des actifs. La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée parmi les Européens (31,1%), les Arabes et autres (33,3%) que parmi les Subsahariens (24,4%).

Le salariat vient en seconde position avec 24,3% et concerne en grande proportion les Subsahariens (34,1%). Une proportion relativement élevée concerne les retraités (20,9%), essentiellement les Européens (40,5%). Près de 8,1% sont des étudiants, essentiellement africains ; 5,4% sont des employeurs, plus chez les Européens (8%) que les pays arabes et autres (6%).

Les immigrants sont surtout des personnes ayant déclaré avoir amélioré leur niveau de vie actuel au Maroc par rapport à la situation qu'ils avaient dans le pays d'origine (74,1%).

Ceux pour lesquels le niveau de vie est maintenu inchangé représentent 18% et concerne surtout les Subsahariens et dans une moindre mesure les Européens. Enfin, les immigrants qui considèrent que leur niveau de vie a baissé représentent 7,5% globalement et sont relativement plus présents parmi les Subsahariens et les Arabes et autres.

En outre, 93,2% des immigrants sont heureux d'être venus au Maroc, les Européens et les Arabes et autres relativement plus que les Subsahariens, respectivement 98,6%, 97% contre 80,5%.

Sur un autre registre, 27,6% de l'ensemble des immigrants ont changé de lieu de résidence depuis leur arrivée au Maroc, les Subsahariens plus que les Arabes et les Européens.

Quant au moyen d'obtention du premier emploi au Maroc, un peu moins du quart (24,2%) des immigrants affirment avoir obtenu leur emploi par le biais d'amis ou de membres de la famille qui les ont aidés à trouver leur premier emploi alors qu'ils étaient encore dans un autre

pays et 19,8% par les mêmes intermédiaires mais après leur arrivée au Maroc ; 12,1% l'ont obtenu par l'intermédiaire de leur employeur dans le pays où ils vivaient auparavant. Une petite minorité l'a obtenu directement par une annonce (4,4%) ou une agence d'emploi (2,2%).

1.2 Les causes des migrations

Les raisons d'émigration à l'étranger sont principalement d'ordre économique, mais moins pour les Marocains encore résidant à l'étranger que pour ceux de retour, respectivement près de 63% et 74%. Ceci s'explique par la réduction de la prépondérance des facteurs économiques depuis le milieu des années 1970, comme l'ont montré des enquêtes antérieures². Cette baisse s'est faite au profit des raisons familiales (26% et 13% respectivement) et études et formation (6,9% et 3,4%).

Parmi les raisons avancées par les migrants de retour pour expliquer leur retour au Maroc, la retraite enregistre la plus forte proportion (31,7%) comme principale raison. Là encore, cela concorde avec les résultats d'enquêtes précédentes³.

Par zone de provenance, les anciens pays européens d'immigration enregistrent logiquement une proportion beaucoup plus élevée de retraités, 57,9% contre 6,9% pour les nouveaux pays d'immigration.

Les contraintes liées au travail (chômage, mauvaises conditions de travail, fin du contrat de travail ou des études) viennent en seconde position avec 12,7%. Elles concernent davantage les nouveaux pays européens d'immigration (16,6%) et surtout les autres pays (23%).

Les situations de vulnérabilité et de précarité vécues par les migrants arrivent en troisième position. En effet, les expulsions, la situation irrégulière, la xénophobie, la déception et la fin de la relation avec le pays d'accueil ont été avancées par 10,3% des migrants de retour, beaucoup plus des nouveaux pays européens d'immigration (18,1%) et des autres pays (13,3%) que des anciens pays européens d'immigration (3,6%), signe que la crise économique a plus de prise sur les MRE dont la situation n'est pas suffisamment stable, due généralement à leur émigration plus récente et à la non-régularisation de leur statut.

D'ailleurs, le retour en raison de la crise économique, évoqué en 4ème position par 9,4% des migrants, prédomine surtout dans les nouveaux pays européens d'immigration (22%).

La nostalgie du pays vient en 5ème position avec un pourcentage de près de 8,6%. Elle est beaucoup plus fréquente dans les nouveaux pays européens d'immigration (16%).

Ensuite, les problèmes de santé et familiaux aussi bien dans les pays d'accueil que dans le pays d'origine sont avancés par 5,7% de l'échantillon.

Le regroupement familial est la raison la plus avancée par les immigrants (27,8%) pour venir au Maroc. Ce constat prévaut plus pour les Arabes (54,6%) et les Européens (25,7%) que pour les Subsahariens (9,7%).

² Hamdouch B. et al. (2000), Les Marocains résidant à l'étranger-une enquête socio-économique, INSEA, Rabat ; Mghari M., Hamdouch B. et al. (2006), La réinsertion des migrants de retour au Maroc, Haut Commissariat au Plan, CERED, Rabat.

³Idem.

La recherche d'un meilleur emploi stable (24,3%) vient en seconde position et concerne plus les Subsahariens (56,1%) que les Européens (8,1%). Près d'un cinquième des immigrants (19,6%) justifient leur venue au Maroc par le fait de vouloir gagner plus d'argent. L'acquisition d'autres compétences et l'apprentissage d'une autre langue sont évoqués par 18,2% et 18,5% respectivement. La sécurité est invoquée par 12,2% des immigrants (24,2% pour les Arabes et autres et 14,6% pour les Subsahariens contre 8% pour les Européens). Ensuite, 11,5% viennent pour les études, essentiellement les Subsahariens. Enfin, 4% évoquent la liberté comme raison d'arrivée au Maroc, les Subsahariens plus que les autres.

S'agissant du départ probable du Maroc, un peu plus des deux tiers des immigrants (67,6%) estiment qu'il n'est pas probable de quitter le Maroc. A l'opposé, un peu moins du tiers (31,2%) affirment envisager de partir ailleurs. Les Européens font plus partie de ceux qui veulent rester au Maroc, plus que les Arabes et les Subsahariens. Tandis que les Subsahariens sont plus nombreux parmi ceux qui envisagent de quitter le Maroc.

Parmi ceux ayant exprimé la volonté de quitter le Maroc, 14,2% déclarent que leur départ est fort probable (29% pour les Subsahariens), 12,1% veulent le faire selon la façon dont les choses se passent (22% pour les Subsahariens et 12% pour les Arabes) ; 3,4% envisagent de retourner dans leur pays d'origine (surtout pour les pays Arabes) et 1,4% préparent le départ pour aller dans un autre pays.

Les raisons du départ envisagé sont la précarité et les difficultés de la vie au Maroc (35,7%), la fin du permis de séjour ou du contrat de travail (16,6%), la nostalgie de la famille et du pays (14,3%) et l'échec du projet migratoire (9,5%). Elles varient fortement selon les pays d'origine : alors que la précarité et les difficultés de la vie au Maroc constituent la première cause du départ pour les Subsahariens (45%) et les Arabes (40%), c'est la fin du contrat de travail ou du permis de séjour pour les Européens (44%).

1.3 L'impact de la migration internationale sur le développement du Maroc

L'impact de la migration internationale est modulé selon le type de migrant : MRE, migrant de retour, immigrant.

-Les Marocains résidant à l'étranger

Plus de la moitié des MRE (53,2%) ont effectué des transferts en faveur du ménage resté au Maroc. Les fréquences sont plus élevées dans les nouveaux pays d'immigration, car l'émigration est plus récente et les migrants sont moins accompagnés par leur famille.

Le montant moyen des transferts d'argent reçus par les ménages durant les douze mois précédant l'enquête est de 10430 DH. Celui provenant des pays arabes (47 265 DH) est largement supérieur à celui des pays d'Amérique du Nord (14 795 DH), des anciens et des nouveaux pays européens d'immigration (10196 DH et 7 304 DH).

Le montant annuel moyen des transferts des MRE est le plus élevé chez les MRE n'ayant aucun niveau scolaire (16105 DH) et diminue avec l'élévation du niveau d'éducation ; phénomène observé dans les enquêtes antérieures⁴. Ce constat est valable pour les émigrants

⁴ Hamdouch B. (2000), op.cit. et Hamdouch B. (Sous la Direction) (2008), Marocains résidant à l'étranger- l'utilisation des transferts, Observatoire de la communauté des MRE, Fondation Hassan II pour les MRE, Rabat.

partis dans les anciens pays européens d'immigration et dans une moindre mesure pour ceux résidant dans les nouveaux.

Ce montant moyen des transferts tend vers la hausse avec l'âge des MRE. Ceci est le cas quelle que soit la destination ; toutefois pour les pays d'Amérique du nord, les pays arabes et autres pays du Sud, les MRE âgés de 45 ans et plus ont envoyé moins d'argent que ceux moins âgés. En outre, il est significativement plus faible chez les femmes que chez les hommes (8392 DH contre 11266 DH respectivement). Les transferts ont tendance à augmenter au fur et à mesure de l'allongement de la durée de séjour.

L'envoi de fonds par les MRE se fait beaucoup plus selon une fréquence mensuelle (29,1%). Les transferts sont surtout effectués via les agences de transferts (70%) ; près de 16,7% des MRE rapportent l'argent avec eux lors du retour au pays d'origine pour les vacances ou lors des visites. On observe la même tendance dans les autres zones de destination ; toutefois les MRE des anciens pays européens d'immigration utilisent plus les banques marocaines que les autres.

- Les migrants de retour

Plus de sept migrants de retour sur dix ont déclaré avoir envoyé des fonds aux membres de leur ménage (72,2%) pendant leur séjour à l'étranger. Un peu moins d'un migrant de retour sur cinq (18,9%) est concerné par les envois d'argent à d'autres ménages au Maroc. Par zone de provenance, les anciens pays européens d'immigration enregistrent la plus grande proportion, 23,9% contre 13,9% pour les nouveaux pays et 14% pour les autres pays.

Les trois cinquièmes des migrants de retour (61%) ont rapatrié des fonds au Maroc au moment du retour. Cette proportion se révèle largement plus élevée parmi les migrants de retour des anciens pays européens d'immigration (74,7%) que des nouveaux (49%) et surtout des autres pays (40%). Le montant moyen de fonds rapatriés s'élève à 169 765 DH. Il est également plus élevé pour les anciens pays européens d'immigration (221 817 DH) que pour les nouveaux et les autres pays. L'explication réside dans les conditions et la durée de l'immigration. Le rapatriement des biens en nature est moins fréquent ; il concerne en moyenne 18,8% des migrants de retour.

Quelque 18,5% des migrants de retour ont réalisé un ou plusieurs investissements dans leur pays d'origine. Les migrants de retour des nouveaux pays européens d'immigration (21,1%) ont tendance à investir plus que ceux des anciens (14,8%). Parmi les migrants de retour investisseurs, 87,5% ont réalisé un seul projet, 8,5% en ont deux, essentiellement issus des anciens pays européens d'immigration. Enfin, une petite minorité, soit 4,5% ont réalisé trois projets.

Le montant moyen des investissements des migrants de retour s'élève à 574 282 DH. Les migrants de retour des nouveaux pays européens d'immigration ont investi en moyenne beaucoup plus que ceux des anciens, 1 080 659 DH contre 294 521 DH.

Ainsi, les migrants de retour des nouveaux pays européens d'immigration ont tendance à investir au Maroc plus souvent et des montants moyens supérieurs, car il s'agit d'un modèle

migratoire différent de celui de l'immigration plus ancienne qui a tendance à s'enraciner dans les pays d'immigration.

Les principaux secteurs d'investissement sont par ordre d'importance: agriculture et achat de terrains agricoles (25,1%), commerce (22%), café/boulangerie/pâtisserie (16,3%), restauration (13,8%), logement et achat de terrains non agricoles (9,1%) et hôtellerie (8,4%).

Les investissements réalisés correspondent à des micro- projets qui dans près de 48% des cas n'emploient aucune personne, dans environ 9,2% emploient une seule personne, 18,3% entre 2 et 3 personnes et 22% entre 4 et 5 personnes. Seuls 2,4% des projets emploient entre 6 et 10 personnes.

- Les immigrants

Très peu d'immigrants adhèrent à des associations ou organismes au Maroc (6,1%). Seuls 11% de ces derniers ont perçu un paiement en contrepartie du travail réalisé pour le compte de ces associations ou organismes. Ce qui signifie que les neuf dixièmes (89%) des immigrants qui contribuent à de telles activités le font bénévolement.

Ceci se confirme à travers le domaine d'intervention de ces associations d'immigrants. En effet, le travail bénévole (28,6%) est le domaine d'intervention le plus fréquent, à côté des organisations de bienfaisance (28,6%), bien qu'on enregistre également une proportion non négligeable au niveau de l'aide aux personnes en difficulté (14,3%).

En ce qui concerne le champ d'action de ces associations, le Maroc domine en tant que principale zone géographique d'intervention en concentrant 77,8% des activités de ces associations contre 22,2% pour le pays d'origine des immigrants.

Presque le tiers des immigrants (32,4%) a réalisé un projet d'investissement au Maroc : 51,4% parmi les Européens contre 30,3% pour les Arabes et autres. En revanche, aucun immigrant subsaharien enquêté n'a investi au Maroc. Cela est dû à une immigration plus récente et à des conditions d'immigration plus difficiles.

Le montant moyen des fonds investis s'élève globalement à 13,5 millions de DH. Les Européens ont investi dans les grands projets relativement aux Arabes et autres (19 millions de DH en moyenne contre 331 000 DH).

Les principaux secteurs d'investissement sont par ordre d'importance, l'immobilier (41,7%), l'hôtellerie/restauration/café/boulangerie/pâtisserie (39,7%), le commerce (12,1%) et l'industrie et artisanat (10,5%). Toutefois, les secteurs de l'immobilier et des services ainsi que l'industrie sont privilégiés par les Européens, tandis que les Arabes et les autres ont investi davantage dans le commerce et l'agriculture

1.4 Les effets de la migration internationale sur le niveau de vie des ménages

Il apparaît que la migration internationale améliore le niveau de vie des ménages marocains dont sont issus les migrants résidant à l'étranger ou ceux dont ils sont membres s'ils sont revenus au Maroc. Le niveau de vie des ménages avec migrants est en moyenne nettement supérieur à celui des ménages sans migrants.

Nous trouvons une situation similaire et même encore plus favorable pour les ménages avec immigrants, à l'exception du statut d'occupation du logement ; ils sont moins propriétaires de leur logement. Cela est normal pour des immigrants et ne peut changer qu'avec la durée et la stabilité de leur séjour au Maroc. La situation est différente pour les ménages migrants

marocains, la migration internationale améliore d'abord le statut d'occupation du logement. D'abord, car le logement est le principal investissement des migrants marocains⁵. L'effet de la migration est positif sur l'équipement en appareils électroménagers et en voitures automobiles des ménages avec migrants par rapport aux ménages sans migrants.

Par contre, la migration réduit la participation à l'activité économique –en tant que salariés ou indépendants- des membres des ménage marocains avec migrants. Effet des transferts qui les transforment en rentiers ? Il en va différemment des ménages avec immigrants où le taux de participation à l'activité économique est plus élevé que celui des ménages marocains sans migrants, particulièrement en ce qui concerne les indépendants, près de 19% de plus.

Finalement, il apparaît que la migration internationale rehausse les dépenses, le niveau de vie, l'épargne et le taux de bancarisation des ménages marocains avec migrants et les met en moyenne à un niveau supérieur à celui des ménages sans migrants ; elle fait la différence entre les deux types de ménages .Elle réduit cependant leur taux d'activité. Les ménages avec immigrants connaissent aussi des niveaux supérieurs de dépenses, d'épargne et de bancarisation à ceux des ménages marocains sans migrants ; leur taux d'activité aussi.

-Effets économiques et sociaux de l'émigration sur les ménages des MRE

L'émigration des MRE a un impact négatif sur l'activité économique des membres du ménage puisqu'elle a tendance à réduire de 4% la proportion des indépendants dans le ménage, notamment, dans les anciens et nouveaux pays européens d'immigration. En outre, l'émigration des MRE réduit de 6% les chances d'accès à un emploi salarié pour les membres du ménage restés au Maroc.

En revanche, l'existence d'un MRE issu du ménage a un effet positif sur les dépenses alimentaires, en éducation, en santé et sur l'épargne qui sont accrues pour les ménages avec un MRE par rapport aux ménages sans migrant. Ceci est valable pour les anciens et les nouveaux pays européens d'immigration.

-Effets économiques et sociaux des migrants de retour sur les ménages

Globalement, la migration de retour n'influence pas significativement la proportion des indépendants dans le ménage. Par contre, celle en provenance des anciens pays européens réduit de 6,1% la proportion des indépendants et celle des nouveaux pays européens l'augmente de 6% par rapport aux ménage sans migrant. Cela est lié aux investissements au Maroc, plus fréquents et de montants en moyenne plus élevés réalisés par les migrants des nouveaux pays européens, comme observé précédemment.

De même, la migration de retour semble réduire la proportion des salariés de 6,7% dans le cas de la migration générale et de 11,6% dans le cas des migrants de retour en provenance des anciens pays européens.

A l'instar de l'émigration, la migration de retour a un impact significatif positif sur les dépenses alimentaires, en éducation et sur l'épargne, notamment, pour les ménages avec migrants de retour en provenance des anciens pays européens d'immigration. Par contre, l'impact de la migration de retour sur les dépenses de santé n'est pas significatif.

⁵ Cf.Hamdouch B. (2000) et (2008), op.cit.

-Effets économiques et sociaux des immigrants sur les ménages

Contrairement à l'émigration et à la migration de retour, l'immigration a un impact significatif positif sur la proportion des indépendants du ménage qui se voient accroître de 18,9% par rapport aux ménages sans migrant. La proportion de salariés, quant à elle, n'est pas impactée significativement par la présence d'un immigrant dans le ménage.

L'immigration a aussi un effet positif sur les dépenses alimentaires, en éducation, sur l'épargne du ménage et sa bancarisation. Par contre, les dépenses en santé sont inférieures dans les ménages avec un immigrant par rapport aux ménages sans migrant. Une explication possible est que les immigrants, notamment subsahariens, plus jeunes, ont moins besoin de soins de santé.

1.5 Les opinions sur la migration internationale et le Maroc sont parfois surprenantes

Les opinions sur la migration sont franchement positives. Toutes les catégories de ménages - avec des migrants à l'étranger, avec des migrants de retour, avec des immigrants ou sans migrants - ont une opinion claire : quelque quatre cinquièmes pensent que la migration internationale a des effets bénéfiques sur le Maroc, qu'il s'agisse d'émigration ou d'immigration.

Les trois principales raisons invoquées pour justifier l'effet positif de l'émigration internationale, avec 50 à 60% des interviewés pour chacune des réponses : réduction du chômage, transferts monétaires et acquisition de compétences.

Celles avancées pour l'immigration, avec 60 à 74% chacune, sont par ordre d'importance, l'investissement au Maroc, les transferts monétaires reçus et le savoir faire des immigrants.

93% des interviewés (97% des ménages d'immigrants) pensent que le Maroc est un bon endroit pour vivre. Par contre 54 % des interviewés préféreraient aller vivre dans un autre pays s'ils avaient le choix,

La réponse à la seconde question (« si vous aviez le choix, iriez-vous vivre dans un autre pays ? ») envoie un signal contradictoire, 54% des ménages répondant affirmativement. Et

là, l'écart est de 10 points, entre les ménages ayant un migrant à l'étranger (58,6%) et ceux ayant un migrant de retour (48,5%). L'écart est encore plus grand avec les ménages d'immigrants dont 43% seulement souhaiteraient vivre dans un pays autre que le Maroc.

Cela s'explique par le fait que 74% des immigrants disent avoir amélioré leur niveau de vie en venant vivre au Maroc (avec cependant des disparités, 79,5% pour les Européens contre 63,4% pour les Subsahariens) et que 93% sont heureux d'être venus vivre au Maroc (respectivement 98,6% et 80,5%).

2- Recommandations

La nouvelle politique migratoire arrive à point nommé au Maroc, car l'immigration y évolue rapidement. La communauté marocaine résidant à l'étranger a aussi beaucoup changé ; il en est de même de la migration de retour. La crise économique mondiale et les crises politiques dans la région ont changé la donne. Prendre en compte ces changements et ceux qui ne manqueront pas de se produire à l'avenir, est nécessaire dans des politiques publiques adaptées et évolutives, face à des contextes, régional instable et économique changeant.

2.1 Les Marocains résidant à l'étranger

C'est à eux que s'adressait traditionnellement en priorité la politique marocaine jusqu'à septembre 2013, principalement pour maintenir les liens avec le Maroc, surtout qu'ils risquaient de se distendre avec la succession de générations nées à l'étranger, pour défendre leurs intérêts et droits à l'étranger et au Maroc, pour assurer la continuité et la progression des transferts de fonds qui servent – à côté, mais mieux que les investissements directs étrangers et surtout les emprunts extérieurs, car non remboursables et créant moins de dépendances- de contreponds aux déficits commercial et des paiements courants tout en maintenant un bon matelas de réserves en devises étrangères.

Des politiques, de nombreux programmes et institutions publics pour protéger les MRE et mobiliser leurs compétences et leurs ressources pour le développement du Maroc existent depuis longtemps. Il faudrait les réformer, les coordonner, les organiser et les mettre en ordre de bataille pour les rendre plus efficaces et en faire une politique continue sous la responsabilité d'un seul organisme ; une politique claire, lisible et connue de tous les acteurs et les parties prenantes, à commencer par les MRE eux-mêmes et leurs associations, puis de tous les partenaires de la migration pour le développement (société civile, pays d'accueil, organisations régionales et internationales, chercheurs...).

C'est la tâche à laquelle s'attelle, depuis septembre 2013, la nouvelle politique migratoire, sous la houlette du Ministère chargé des MRE et des affaires de la migration.

2.2 Les migrants de retour

Les migrants de retour étaient jusqu'à récemment le parent pauvre de la politique migratoire marocaine. Ils comportent au moins trois catégories distinctes qui ont des besoins différents.

Les retraités, qui étaient auparavant les plus nombreux, sont des personnes âgées qui ont besoin de soins, mais qui peuvent encore avoir une activité adaptée à leur âge et état de santé.

Les retours volontaires de migrants en âge d'activité, qui peuvent être d'un grand apport pour l'économie nationale, grâce à leurs compétences et aux projets qu'ils peuvent monter.

Les retours plus ou moins forcés, par la perte d'emploi à cause notamment de la crise économique (Espagne, Italie..), les irréguliers expulsés et les MRE forcés au retour par les crises politiques des pays d'accueil (Irak dans les années 1990, Syrie, Libye, Tunisie, Egypte...au cours des dernières années), sans oublier le drame humain toujours vivace des dizaines de milliers de MRE, établis régulièrement depuis longtemps en Algérie et expulsés collectivement et brutalement vers le Maroc en décembre 1975, sans leurs conjoints et enfants-algériens- et dépouillés de leurs biens⁶.

Toutes ces personnes, à des degrés divers, ont besoin de structures d'accueil, de conseil et d'accompagnement, qui pour scolariser ses enfants au Maroc dans un système différent par la langue et le cursus, qui pour investir, qui pour trouver du travail ... tous pour se réadapter à un contexte socio-économique différent ou pour la portabilité de leurs droits, droits sociaux, couverture médicale, droit de conserver des biens à l'étranger et de disposer librement de leur

⁶ L'Association des Marocains victimes d'expulsion arbitraire d'Algérie (AMVEAA) parle de 45000 familles marocaines expulsées en décembre 1975, comme réponse de l'Algérie à la « Marche verte » des Marocains de novembre 1975.

épargne, à l'étranger et au Maroc⁷. C'est à ces conditions que ceux qui retournent volontairement, ces ex-MRE, resteront et participeront au développement du Maroc.

2.3 Les immigrants

Les immigrants aussi n'étaient, jusqu'au lancement de la nouvelle politique migratoire, appréhendés que par le Ministère de l'intérieur, pour des raisons d'immatriculation et de sécurité. Là encore, on peut distinguer trois catégories : les migrants réguliers, les migrants irréguliers, les réfugiés et demandeurs d'asile.

La nouvelle politique migratoire les prend pleinement en compte dans leur diversité, d'une manière humaniste. La mise en œuvre est plus ou moins avancée selon la catégorie.

Très avancée pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. En progression jusqu'à la fin de l'année 2014 pour l'enregistrement, l'étude des dossiers en vue de la régularisation des irréguliers. En cours pour la réforme et la mise à niveau du cadre législatif et réglementaire d'une part, la conception et l'application de la politique d'intégration économique et sociale pour tous, d'autre part.

Et c'est là où réside le défi, car il faut mettre en ordre de marche tout l'appareil réglementaire et administratif d'une part, sensibiliser et préparer la société marocaine et mobiliser les principaux acteurs et parties prenantes, d'autre part. Donc en réalité un ensemble de défis à relever. C'est l'objet de la nouvelle politique d'immigration.

La nouvelle politique d'immigration, dont l'application va bon train, fait partie d'une stratégie d'immigration dont l'élaboration est assez avancée.

Les Marocains résidant à l'étranger, bénéficiaires traditionnels de la politique migratoire, devraient aussi faire l'objet d'une stratégie appropriée.

Il devrait en être de même des migrants de retour.

L'ensemble de ces trois politiques devrait constituer la stratégie migratoire globale du Maroc. Une stratégie cohérente, qui devrait être déclinée en politiques intégrées à la politique de développement du Maroc. Autrement dit, la dimension migratoire devrait être non seulement prise en compte, mais devenir une partie intégrante des diverses politiques: éducation-formation, emploi, santé, protection sociale, logement et urbanisme, culture, communication, investissements publics, développement agricole et industriel, recherche scientifique, affaires étrangères et coopération, sécurité ...

⁷ La mise en place- en cours- d'une nouvelle législation de change sur le rapatriement et la fiscalité sur les biens et les comptes à l'étranger des MRE -dont nombre d'entre eux ont des résidences secondaires au Maroc - et qui concerne aussi les migrants de retour, notamment les retraités qui vivent ici et là-bas -, devrait être claire et attentive à la spécificité de la situation de ces derniers dont certains sont retournés il y a bien longtemps au Maroc, mais gardent néanmoins des attaches à l'étranger, pour ne pas avoir d'effets pervers, notamment décourager les retours au Maroc ou encourager les retours à l'étranger, avec leurs conséquences sur le développement du Maroc (retour de compétences, transferts, investissements, etc...).